

Femmes migrantes en Europe
Traditions patriarcales ou accès aux droits des européennes
Rencontre des associations de promotion des droits des femmes migrantes
Michèle Vianès, 28 novembre 2008 Marseille

Un grand merci à Esther Fouchier, à Karima qui va nous représenter au Lobby et à toute l'équipe de Forum femmes méditerranée d'avoir organisé ces rencontres entre associations de promotion des droits des femmes migrantes.

Le titre est très important, il marque le refus du communautarisme qui crée l'enfermement et l'exclusion, au contraire il favorise le lien social, le vivre ensemble dans nos associations où se côtoient les femmes qui agissent pour que toutes les femmes et jeunes filles, ici et ailleurs, puissent accéder à leur autonomie et à leur émancipation.

Condorcet, le grand féministe, soulignait déjà en 1794 « Ou aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritable droit, ou tous ont les mêmes droits. Et celui qui vote contre le droit d'un autre, quels que soient sa religion, sa couleur ou son sexe a dès lors abjuré les siens »

L'an dernier, nous avons mis l'accent sur la féminisation des mouvements migratoires en France et en Europe et la campagne « mêmes droits mêmes voix »

Il est indispensable de renforcer les liens entre les associations de promotion des droits des femmes migrantes et les autres associations, afin d'avancer ensemble. Et surtout qu'il y ait mixité au sein des associations entre femmes autochtones et allochtones.

Or trop souvent les associations de terrain, de manière plus ou moins consciente, entérinent la soumission des femmes migrantes en tolérant, voire même en reproduisant, les hiérarchies patriarcales des pays d'origine. Ne pas donner aux femmes les clés de leur autonomie, ne pas les informer des lois qui les protègent, ici et des avancées dans le pays d'origine, est inacceptable. On sait que les difficultés rencontrées par les femmes se transmettent aux générations qui suivent.

Pour celles qui ne la connaissent pas encore, je signale la plaquette de « femmes contre les intégrismes » « Madame vous avez des droits ! ».

La question fondamentale pour les migrantes est subir dans les Etats de droit où elles ont émigré les traditions patriarcales ou accéder aux droits des femmes européennes

1-Instrumentalisation des religions et traditions patriarcales pour opprimer les femmes

L'influence grandissante des religions et de la montée des extrémismes religieux sur les politiques nationales et européennes entrave les avancées pour l'égalité entre les femmes et les hommes et restreint d'autant plus l'accès des femmes migrantes à leurs droits fondamentaux et le plein exercice de ces droits.

Orientation sociale décisive, l'émancipation féminine a largement infléchi le rapport des femmes à la religion. Toutes les religions voient s'opposer les femmes : les traditionalistes, gardiennes de l'orthodoxie, se considérant comme les seules conformes aux prescriptions de leur dieu, fidèles et fécondes pour transmettre aux nouvelles générations la foi des anciens jours. Et un courant libéral, pro-choix, fondé sur l'interprétation personnelle, admettant les mariages interconfessionnels, la maîtrise du désir d'enfant, l'accès à la prêtrise, les sexualités différentes.

Dans cette bataille, notre choix est clair nous soutenons, ici et ailleurs, les femmes qui veulent exercer leur libre-arbitre par rapport aux diktats religieux.

Tous les extrémismes religieux, ou prétendu tels, se soutiennent. Ils considèrent l'émancipation de « la » femme comme la cause de tous les fléaux de la société, maux qui disparaîtraient si l'on revenait

aux conceptions théocratiques patriarcales de domination des hommes et à l'acceptation par les femmes de leur soumission.

Tous les extrémismes religieux sont englobant, règlent la vie quotidienne dans les moindres détails afin de toujours penser à Dieu (nourriture (repas et achats), vêtements, loisirs, vie sexuelle). Ils nécessitent claustration et crédulité.

La stratégie mise en place par les hommes et les Etats qui utilisent l'islam pour convaincre les femmes de leur soumission leur permet, en plus, de mener le combat contre les principes universels fondamentaux, dénoncés puisque « Occidentaux ». L'attaque se porte sur les esprits, avec la confusion volontaire entre le racisme qui concerne les personnes et la religion qui concerne les idées.

Les extrémistes religieux musulmans combattent en opposant au féminisme « occidental, blanc, colonisateur, voire esclavagiste », un « féminisme islamique ». L'émancipation des femmes viendrait de leur choix personnel, de leur consentement à se soumettre à dieu.

Ce qui permet ensuite à ces extrémistes d'opprimer tranquillement leur coreligionnaires, à commencer par les femmes, avec le soutien des différentialistes occidentaux qui acceptent une différence des droits pour des femmes, au nom de traditions religieuses.

Le scandale est atteint lorsque dans les pays de droit, ceux-ci ne sont pas reconnus à des groupes de personnes, en fonction du sexe, de l'origine ethnique, des croyances religieuses ou des opinions philosophiques. Lorsqu'en France, certains exigent ou acceptent la séparation entre hommes et femmes, le marquage des femmes, au nom d'une religion, c'est bien nier l'égalité en droit et dignité des êtres humains.

La responsabilité d'associations, telle le Mrap qui confie l'éducation populaire aux idéologues des indigènes de la république, ou les si bien nommées association de défense des droits de l'homme, puisqu'elles soutiennent les actions d'enfermement et de marquage des femmes, mais jamais les femmes victimes de violences traditionnelles, partie civile contre Fanny Truchelut, mais aucun soutien pour Bouthaina Kaldi ou la jeune lycéenne Toulonnaise, défendant les amoureux au ban public, mais pas un mot contre les violences envers les jeunes filles, les mariages sous contraintes et les mariages gris. Toutes associations reconnues et financées par les collectivités locales qui tolèrent l'intolérable servitude, volontaire ou forcée, aux traditions patriarcales

Ne soyons ni dupes ni complices. Le relativisme culturel est bien du racisme, puisque cette argutie est utilisée pour interdire à des personnes d'avoir accès aux principes universels de dignité et de droit humain, sous prétexte que dans leur pays de naissance ou d'origine familiale, ces principes ne sont pas reconnus. Il se complait dans la notion de choc de civilisation, alors qu'il s'agit d'une guerre des incultures.

2-Culture et culturalisme, Universel et particularismes

Le métissage culturel est à la fois reconnaissance de ses appartenances et mouvement vers l'extérieur, alors que les dérives du culturalisme réduisent l'individu à un seul groupe d'appartenance.

Chaque personne appartient à plusieurs univers culturels et participe dans sa singularité de sujet à une communauté nationale, régie dans les pays de droit par un contrat social. Ce socle permet à chaque individu de multiplier ses identités parallèles et successives, en évitant les conflits psychiques et en privilégiant l'intérêt général sur les particularismes.

L'interculturel ne peut pas se passer de l'adhésion à des valeurs communes ni faire l'économie du débat. C'est à travers la réflexion que peut se dégager une cohérence, un accord sur une politique publique commune qui concilie universalité et individu particulier. **L'interculturel est l'éducation à la solidarité et non l'enfermement dans des traditions archaïques.**

La culture, se « décline au pluriel », se construit par enrichissement mutuel, par l'ouverture d'esprit et partage avec l'autre des connaissances de l'humanité, de la création artistique, des savoirs, des arts appliqués, de la cuisine.

L'universel désigne ce qui est commun à tous les êtres humains, l'aptitude à penser, aimer, souffrir. Il n'est pas la négation du particulier, mais permet d'émanciper chaque personne de toute tutelle oppressive et d'assumer le particulier de façon non fanatique. L'Universel est une référence émancipatrice.

C'est penser les conditions de la concorde, alors que les particularismes, s'ils veulent s'imposer comme identité collective, politique, sont exclusifs : coutume contre coutume, croyance contre croyance

D'autant plus que toutes les opinions ne se valent pas et ne s'équivalent pas, elles n'ont pas la même légitimité. L'esclavage a longtemps été considéré comme une situation normale, dans la bible puis le coran, en Afrique, en Europe et tardivement encore aux Etats-Unis. Les besoins d'un groupe ne justifient jamais la servitude d'autres humains. « Si on ne peut cultiver les Antilles qu'avec des esclaves, il faut renoncer aux Antilles » (Victor Schœlcher)

Il faut en finir avec cette tolérance non réciproque qui empêche les femmes d'accéder aux droits universels. Ma tolérance s'arrête où commence l'intolérance de l'autre.

En France, les principes constitutionnels de laïcité et d'égalité entre les hommes et les femmes sont à la fois la clé de l'autonomie des femmes par rapport aux religions et la digue pour résister aux fondamentalismes qui voudraient faire régresser les femmes dans un statut archaïque défini par le patriarcat théocratique.

N'abandonnons donc pas lâchement ni les femmes migrantes, ni nos compatriotes de filiation ou de confession musulmanes, à la merci de l'islam politique et des obscurantistes et agissons pour que toutes les femmes, ici et ailleurs aient accès aux droits universels.

Il est indispensable de distinguer particularismes et universel, cultures et culturalisme. Nous célébrons le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits humains, il faut rappeler son sens et son utilité face aux intégrismes qui cultivent le ressentiment, la haine de l'autre et l'exacerbation des différences.

Or de trop nombreux pays ont signé en émettant des réserves, alléguant coutumes, traditions théocratiques ou politiques du pays. Ainsi ils ont maintenu les servitudes dénoncées dans les textes internationaux, et ont fait entériner, par le droit international, des dénis de droit et dignité aux personnes, en fonction du sexe, de l'origine ethnique, des croyances religieuses ou des opinions philosophiques. Ce qui leur permet aujourd'hui de refuser les principes universels parce qu'occidentaux.

Ce n'est pas la société de consommation occidentale qu'ils refusent, mais bien les droits humains pour leur population. Georges Corm dans Orient-Occident la fracture imaginaire 2002 interroge « Peut-on sérieusement croire que des populations pauvres et démunies refuseraient les avantages de l'Etat de droit, de la sécurité sociale et de l'allocation chômage, au profit d'allégeances tribales, ethniques ou religieuses »